



PROGRAMME DE TRAVAIL 2008

a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Conseil d'administration du 5 décembre 2007

Hangar G2 Bassin à flot n°1
Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33

quai Armand Lalande
Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex
e-mail contact@aurba.org



Sommaire

- 1. Le cadre général du programme de l'agence**
- 2. Les grands axes de travail à trois ans (rappel)**
- 3. Le projet de programme 2008**

Introduction



Avec la mise en révision du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise, conjointe avec le lancement du SCOT Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre et d'autres SCOT émergents, le territoire girondin se donne les moyens de réfléchir sur une vision prospective et partagée de son territoire.

Cet effort de prospection apparaît aujourd'hui nécessaire et essentiel, face aux échéances électorales proches.

Nécessaire parce que l'attractivité du territoire, qui ne se dément pas depuis plusieurs années, pose la question des moyens et de l'organisation de l'accueil de nouvelles populations – et de nouveaux emplois – d'autant plus dans la perspective de la grande vitesse ferroviaire.

Essentielle parce que les atouts de la métropole et des territoires girondins – la qualité de vie, la présence de la nature, la diversité du tissu économique et universitaire, l'équilibre social et générationnel – sont fragiles et précieux et – développement durable oblige – doivent rester les moteurs de l'attractivité.

Un territoire ouvert, accueillant pour tous mais un territoire qui fonctionne durablement, capable de faire face aux nouveaux enjeux démographiques, économiques, énergétiques, tels sont les sujets sur lesquels l'agence va investir en 2008, dans un mode de fonctionnement de plus en plus partenarial où qualité urbaine et projet local resteront au coeur de nos réflexions mais s'inscriront dans une vision renouvelée et durable de l'avenir de nos territoires.

Francis Cuillier
Directeur Général



1 | Cadre général

1 | Quelques rappels sur le cadre général du programme partenarial

Celui-ci se détermine à partir, d'une part, **des missions génériques et statutaires confiées aux agences d'urbanisme**, et d'autre part, **en fonction des grandes étapes qui vont mobiliser l'avenir du territoire et des chantiers qui vont marquer l'agence sur l'après 2008.**

Les missions génériques des agences s'inscrivent dans le respect des différents textes d'origine, notamment le code de l'urbanisme, la LOADDT du 25 juin 1999, la circulaire DGUHC du 12 décembre 2001 et la circulaire commune DGCT/DGUHC du 26 décembre 2006.

Génériquement, les missions des agences peuvent être décrites selon deux grandes familles :

- **les travaux liés à la connaissance des phénomènes urbains**, consistant à décrire de manière non seulement factuelle mais aussi prospective les mutations que vivent les territoires de l'agglomération et du département, à partir du suivi de différentes bases de données d'observatoires,
- **les investigations thématiques** en vue de préciser les politiques urbaines ou d'aménagement : transports et déplacements, habitat et vie sociale, espaces publics, paysage et espaces naturels, équipement et services urbains, foncier, économie et tourisme ...

Les grands défis et échéances qui vont jalonner l'activité de l'agence dans les 3 ans à venir :

Après un cycle de 10 ans de refondation de ses politiques de développement, l'agglomération entame désormais un nouveau cycle de mutation qui amènera d'ici 3 ans à réévaluer son cadre d'évolution.

Il s'agit bien sûr d'abord de préparer **l'exploitation du recensement 2008** dans sa première livraison complète d'après la méthodologie mise en oeuvre depuis l'année 2003, et de la **nouvelle enquête ménages déplacements** qu'il est nécessaire de lancer à cette échéance.

Ces travaux, engagés dès 2007, permettront d'accompagner la **future révision du SCOT de l'aire métropolitaine** (échéance 2009) dont l'agence devra largement contribuer à l'élaboration, selon les termes de la décision du bureau Sysdau du 20/10/07.

S'y ajoutent, à 3 ans, **la perspective d'une révision du plan des déplacements urbains communautaire** (PDU) réalisé en 2000 mais aussi du **Programme Local de l'Habitat** (PLH) et du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le cadre de la loi SRU prévoyant une actualisation en temps réel de ces documents.

Par ailleurs, à l'échelle du département, le besoin d'anticiper l'effet attendu des infrastructures, et notamment de la grande vitesse ferroviaire demeure essentiel, d'autant que se précise l'élaboration des SCOT territoriaux dans le périmètre girondin.

A cet égard, même si cela s'inscrit hors programme partenarial, les nouvelles missions confiées à l'agence en 2007, dans le cadre des marchés publics, représentent un challenge important sur de nouveaux territoires qu'il s'agisse du SCOT sur le bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (2008-2009), de l'assistance à l'élaboration du Schéma d'Aménagement Landes 2040 pour le Conseil Général des Landes.



2 | Les grands axes du travail à trois ans (rappel)

2 | Les principaux axes de travail à 3 ans

Dans un souci de continuité et d'évaluation au fil du temps, le comité technique de l'agence avait ciblé sept grands objectifs pour mettre en perspective les grands investissements techniques et méthodologiques de l'agence dans les trois ans pour mieux situer son rôle et sa valeur ajoutée dans les projets de stratégies locales.

Ceux-ci constituent la feuille de route du programme, réactualisés en fonction des demandes de nos partenaires.

2.1 | Objectif 1 :

Susciter et alimenter un « débat d'avenir » entre territoires girondins

La situation particulière de l'agence, de par son statut associatif et partenarial, la met en demeure d'animer un véritable espace de débat sur l'avenir des territoires métropolitains. Cela passe bien sûr par les échanges entre les grandes collectivités publiques sur les stratégies de développement, mais également par des débats plus locaux permettant de faire lien entre la cohérence des actions locales et le projet d'ensemble. La création des ateliers de secteur à l'occasion du PLU, démontre la pertinence de ces lieux et débats intermédiaires pour porter le projet local.

La tenue, en novembre 2007, des assises de la croissance urbaine en Gironde, a démontré la pertinence d'un débat partenarial au delà de la Communauté urbaine de Bordeaux et du SCOT pour croiser les regards et les approches. Les partenaires de l'a-urba ont marqué leur intérêt pour concrétiser une telle démarche par différentes entrées : le travail « inter SCOT » pour le Conseil Général, l'intervention dans le cadre du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports pour la Région.

2.2 | Objectif 2 :

Intégrer les grandes évolutions démographiques et sociétales qui vont peser sur l'espace aquitain

Les tendances qui se profilent à moyen terme sur l'espace aquitain concernent à la fois l'évolution de la situation démographique (allongement du temps de la vie, arrivée de nouveaux habitants) mais également celle des leviers économiques et sociaux qui vont fonder l'avenir des territoires : poids de l'économie de la connaissance, services à la personne, nouveaux équilibres sociaux. A ce titre, l'impact des nouvelles accessibilités (TGV) et l'effet de désenclavement induit pour l'ensemble de la région Aquitaine vis-à-vis de l'Europe doit être décrit et anticipé.

2.3 | Objectif 3 :

Investir sur l'offre et l'attractivité territoriale, anticiper les facteurs d'exclusion ou d'inégalité

L'extension des bassins de vie sur l'aire girondine intègre un ensemble de territoires aux caractéristiques variées et diversifiées, tant en terme d'image que de fonctionnement. Derrière cette mosaïque de territoires s'esquisse une complémentarité d'offres, de services et d'équipements qu'il convient d'organiser et d'optimiser. Ceci demande à mieux connaître les nouveaux processus de développement et de ségrégation qui se mettent en place.

2.4 | Objectif 4 :

Mieux intégrer le développement durable et la préservation des ressources naturelles dans le projet de territoire

La prise en compte du « vide » ou plutôt des espaces non urbanisés dans le projet de territoire répond à une exigence de développement durable puisqu'elle intègre la notion de ressource naturelle. Mais elle répond également à une évolution du champ des projets et des problématiques territoriales. Désormais, la préservation, la gestion et la valorisation des grands espaces naturels rejoignent de plus en plus le champ de l'urbain et ne doivent plus être reléguées à la question rurale. La question est autant celle d'aborder la ville en tant qu'écosystème soumis aux cycles naturels que de raisonner sur l'empreinte écologique de nos systèmes urbains et métropolitains.

2.5 | Objectif 5 :

Initier et porter la qualité urbaine dans les projets et stratégies territoriales

Le positionnement de l'agence en aval des projets, pour expliquer et promouvoir les bonnes pratiques en terme de composition de l'espace, fait l'objet d'une demande croisée des élus, des services, mais aussi des aménageurs et des maîtres d'œuvre. Loin de se substituer à leur rôle, la position de l'agence sur la durée du projet (des études amont jusqu'à la programmation), doit être celle d'un garant de qualité et du respect des objectifs initiaux. A ce titre, l'investissement croissant vers des démarches de haute qualité environnementale doit être renforcé et s'appliquer à toutes les échelles du projet, qu'il s'agisse du quartier, de l'ilot ou de la parcelle, mais aussi du territoire « d'assiette » de l'opération. Ce dernier aspect n'est pas des moindres et demande un investissement méthodologique particulier en terme d'approche développement durable.

2.6 | Objectif 6 :

Faire rayonner les acquis techniques du projet urbain à toutes les échelles du territoire métropolitain

Depuis 10 ans, l'agence s'est fortement impliquée dans l'accompagnement technique des projets urbains, qu'ils concernent les études de définition et de faisabili-

té, les plans guide, l'espace public et les chartes de qualité urbaine. Le PLU est l'occasion d'exporter ces approches sur de nouvelles échelles et de nouveaux montages.

Cela interfère sur le processus de fabrication de la ville où les passages de l'étude amont à la phase opérationnelle et de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre, demandent un accompagnement tout au long du projet.

De même, après une période de présence affirmée de la maîtrise d'ouvrage publique dans les projets d'aménagement, il convient aujourd'hui de prendre en compte l'évolution du contexte institutionnel et économique. Le rôle potentiel de la maîtrise d'ouvrage privée comme partenaire et comme vecteur de qualité dans l'aménagement territorial doit être reconnu et donner lieu à de nouvelles méthodes de construction de projet.

2.7 | Objectif 7 :

Accompagner la politique de la ville et l'action publique sur la vie des quartiers

Les dynamiques mises en œuvre par la politique de la ville et l'investissement renforcé des collectivités sur la vie des quartiers demandent un accompagnement fin sur le suivi des actions et de leurs impacts sur les dynamiques locales. L'investissement de l'agence sur le suivi fin des actions de la politique de la ville, la participation aux ateliers de quartier, l'action éducative ont démontré le besoin d'une veille technique et d'un centre de ressources pour mettre en perspective le suivi des actions dans le temps : suivi de la population, de l'emploi, mais aussi de la fréquentation des équipements et des services, actions pédagogiques.

Cela doit également s'accompagner par un suivi dans le temps permettant d'évaluer les effets de la politique mise en œuvre sur les quartiers : effets positifs, effets négatifs, évolution sociale des quartiers, identification des territoires en situation de fracture.



3 | Le projet de programme 2008

3 | Le projet de programme 2008

Le projet de programme 2008 présenté ci-après s'articule selon onze missions thématiques, établies en fonction des grands axes évoqués dans le chapitre 1. Sont bien entendu présents les «chantiers» partenariaux énoncés ci-avant, ainsi que les études et projets identifiés comme prioritaires par certains des partenaires de l'agence.

0. Prospective et dynamiques territoriales
1. Planification et stratégies territoriales
2. Projets d'aménagement et qualité urbaine
3. Espaces publics
4. Environnement, ressources agricoles et naturelles, développement durable
5. Déplacements et intermodalité
6. Économie et attractivité des territoires
7. Cohésion urbaine et renouvellement des quartiers
8. Habitat et évolutions sociales
9. Observation et veille urbaine
10. Communication et valorisation des politiques urbaines

Chapitre 0

Prospective et dynamique territoriales

Les axes majeurs de cette partie du programme annuel se sont précisés depuis la formulation de l'année dernière. En effet trois territoires majeurs du département de la Gironde -les deux agglomérations de Bordeaux et d'Arcachon et le Libournais- lancent l'étude ou la révision de leur Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Cette opportunité doit être mise à profit pour avancer autant que possible dans la recherche de cohérence entre ces futurs documents.

La démarche d'inter-SCOT largement évoquée et commentée lors de la journée du 5 novembre 2007 consacrée à la maîtrise du développement des territoires de la Gironde offre un cadre à ces volontés de collaboration pour peu qu'elles se confirment.

0.1 | Stratégie mobilité et déplacements 2020 : volet territorial girondin du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports

Réflexion partenariale associant le conseil Régional, la CUB, le Conseil Général, Le SYSDAU et l'Etat, en continuité avec l'action engagée dès 2006 et poursuivie en 2007.

L'année 2008 sera consacrée à la réalisation de scénarios partagés par les différents partenaires avec pour objectif final la réalisation d'un schéma directeur des déplacements de l'agglomération et du département.

Les réflexions élaborées dans ce cadre font partie prenante du Schéma Régional des Infrastructures de Transport (SRIT) en cours de réalisation.

D'ores et déjà le département de la Gironde souhaite mettre en avant la demande de plus en plus forte de liaisons de périphérie à périphérie pour d'autres modes que la voiture particulière.

Par ailleurs le département de la Gironde prévoit un investissement important relativement à l'offre de transport de proximité.

0.2 | Accompagner la croissance urbaine dans l'espace girondin

Poursuite de l'action engagée en 2007 d'accompagner l'Etat dans une démarche pédagogique à destination des acteurs territoriaux (élus, aménageurs, services, etc.) autour du thème de la croissance urbaine à l'échelle des territoires girondins.

0.3 | Poursuite des travaux de veille active sur la démographie (démarche engagée avec l'IEDUB)

L'a-urba poursuit sa participation, pour l'année 2008, à l'organisation par l'IEDUB de rencontres de recherche et d'études en démographie locale et en prospective et à l'édition de publications. Une restitution des résultats sur la modélisation zoomée sur chacun des territoires sera établie. L'approche territoriale sera poursuivie sur de nouveaux territoires pertinents, L'approche thématique portera sur les cohabitations inter-générationnelles.

0.4 | Préparation de réflexions thématiques sur l'avenir des territoires

La démarche initiée en 2007 lors de la préparation du programme annuel, ne pourra se développer réellement qu'en 2008 et se concrétisera sous la forme d'alimentation et de préparation de conférences thématiques associant les techniciens des collectivités territoriales girondines, sur les grands thèmes de l'aménagement du territoire : agriculture et espaces naturels, desserte, équipement, habitat, foncier, modes de vie, ...

Un moment privilégié de cette action pourrait consister dans la préparation d'une conférence des territoires girondins consacrée à leur attractivité globale.

Cette démarche servira également de lieu de débat interSCOT sur la Gironde.

0.5 | Attractivité des territoires : analyse comparée du niveau d'équipement et des services (armature urbaine) - structuration urbaine

La réflexion lancée en 2007 par la proposition méthodologique aux partenaires se développera par la mise en oeuvre sur les données concrètes des différents territoires.

0.6 | Modélisation démographie scolaire - Evaluation des besoins scolaires générés par une opération d'aménagement.

L'objectif est de mettre en évidence l'évolution possible et probable des besoins scolaires en écoles maternelles et primaires en fonction des opérations d'aménagement sur le territoire communautaire.

Chapitre 1 Planification et stratégies territoriale

Ces actions s'inscrivent pour la plupart dans des chantiers « longs » concernant le suivi et la mise en œuvre des documents stratégiques institutionnels mais également des plans directeurs régissant l'avenir des territoires les plus évolutifs de l'aire métropolitaine.

1.1 | Lancer les études d'élaboration du SCOT sur l'aire métropolitaine

Réflexion partenariale conduite par le SYSDAU, avec la Communauté urbaine de Bordeaux, le Conseil Général et l'Etat. La révision du SCOT constitue une obligation réglementaire : le document actuel étant encore un Schéma Directeur. Cette évolution répond toutefois à des justifications fondamentales et pas uniquement réglementaires :

- actualiser les prévisions démographiques ;
- prendre en compte les enjeux de maîtrise du développement commercial ;
- travailler aux interfaces projet urbain-transports collectifs sur les territoires péri-urbains ;
- et bien sûr intégrer les nouvelles exigences en matière environnementale, tant en ce qui concerne la réalisation d'une évaluation environnementale que de la promotion d'une trame verte et bleue des corridors biologiques.

Pour l'expression des besoins en logements, cf. 8.2.

1.2 | Le Plan local d'urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux

Le PLU, approuvé en Juillet 2006, est entré dans une phase de mise en œuvre qui nécessite un accompagnement du projet, pour, à la fois, préserver la cohérence du projet, apporter les ajustements indispensables à son évolution et porter la qualité urbaine à toutes les échelles du territoire. Cette phase importante de mise en œuvre permet d'accompagner le projet selon les axes suivants :

- engager des approfondissements techniques sur des thèmes particuliers : stationnement, voirie, traitement des entrées de ville, dispositifs de diversité sociale, déplacements et intermodalité ;
- étudier les conditions d'adaptations réglementaires liées à l'intégration du stationnement dans les opérations sur les tissus centraux ;
- consolider le projet communautaire par des approfondissements territoriaux. La réactivation des ateliers de secteur permettra de consolider les objectifs globaux et d'élargir les réflexions sur les modes de faire, d'associer les autres partenaires et de travailler les projets en amont avec les promoteurs et les opérateurs ;
- poursuivre la formation et l'accompagnement pédagogique plus spécifiquement par l'alimentation du « groupe doctrine » ;
- organiser le suivi de la mise en œuvre du PLU par une assistance en matière de contentieux par des expertises juridiques et urbanistiques ;
- préparer les adaptations régulières du PLU que ce soit en termes de révision, révision simplifiées, modifications et mises en compatibilité ;
- intégrer progressivement par étapes successives le projet ville de pierre de Bordeaux pour préserver le patrimoine bâti et paysager du cœur de l'agglomération.

1.3 | Les schémas de référence spécifiques

L'encadrement des projets urbains sur certains grands sites évolutifs de l'agglomération nécessite une approche dans la continuité, croisant veille prospective et mise

en cohérence des projets, dans une démarche globale. C'est l'approche des plans guides de secteurs qui intéresse les grands sites stratégiques et renouvellement urbain de l'agglomération bordelaise, à savoir :

- Projet de territoire GPV 2008- 2018 (GPV) ;
- Bordeaux Nord – Actualisation du plan guide (CUB) ;
- étude de cohérence Belcier-St-Jean – Bègles (CUB) ;
- Bastide – Benauges – Plaine Rive droite Nord et Sud (CUB) ;
- Bègles Garonne 2015 (CUB) ;
- Mérignac Soleil (CUB) ;
- Aéroport (CUB – Etat) ;
- Campus Universitaire (SIGDU).

1.4 | Les études territoriales

- Poursuite de travaux sur les « modèles et formes spatiales de la croissance urbaine en Gironde »

A partir du diagnostic établi en 2007, réaliser la mise au point d'un référentiel de bonnes pratiques d'opérations exemplaires à suivre dans le contexte girondin.

Chapitre 2 Projets d'aménagement et qualité urbaine

2.1 | Etudes préalables

- Bordeaux Mériadeck (Ville de Bordeaux / CUB) ;
- Bordeaux les Aubiers (Ville de Bordeaux / CUB) ;
- Bègles route de Toulouse Terres Sud (CUB) ;
- Faisceau ferroviaire Cenon phase 2 (CUB) ;
- Blanquefort quartier de la gare - Adrian Port du Roy (CUB).

2.2 | Etudes pré opérationnelles

- ZAC de Blanquefort centre ville ;
- Ravesies multisite ;
- Le Bouscat centre ville.
- Bordeaux Grand Parc (Ville de Bordeaux)

2.3 | Etudes de programmation réglementaire et opérationnelle

Ces études seront réparties par secteur, reprenant le découpage PLU.

Secteur Presqu'île

- Ambarès 1 AU ;
- Ambès 1 AU.
- Bassens centre ville et secteur de la gare

Rive droite

- Floirac Dulong ;
- Lormont Lissandre.

Sud

- Bègles Villenave Terres Sud Pagès ;
- Bègles Tartifume entrées de ville.

Sud-Ouest

- Mérignac Pichey Phase 2 ;
- Mérignac Re composition des franges urbaines Marne ;
- Mérignac Capeyron ;
- Mérignac Rolland Garros.
- Mérignac -Nord VDO ;
- Pessac -Mérignac -Entrée de ville Biopôle ;
- Pessac Alouette -Xavier Arnoz ;
- Pessac Toctoucau [1AU] ;
- Pessac Chappement Lucildo ;
- Pessac études du quartiers Pins Vert ;
- Pessac - L.123-1-7.

Ouest

- Eysines Le Haillan Le Pinsan-Bel Air ;
- Eysines -Le Haillan -Le Taillan Médoc - Cantinolle ;
- Le Haillan -Saint Médard en Jalles -Hustin - Bosc ;
- Le Taillan Médoc -Développement du centre bourg ;
- Saint Médard en Jalles -Sud Issac.

Nord-Ouest

- Parempuyre – Valorisation des coeurs d'îlots ;
- Parempuyre Fontanieu.

Bordeaux

2.4 | Autres actions complémentaires

- Guide de programmation des logements

Une première étape dans la définition des modalités de mise en oeuvre des objectifs du PLH a été franchie en 2007 avec l'élaboration d'un guide de programmation des logements sur secteurs diffus.

En 2008, ce guide sera étendu aux sites de projets (sites de projet du PLU, zones AU, sites faisant l'objet d'une étude préalable ou pré-opérationnelle...) et dans un souci de déclinaison territorialisée du PLH et pour alimenter toutes les études opérationnelles et de programmation.

- Clubs Partenaires Public Privé

Le Club des Partenaires Publics Privés permet depuis 2007 aux acteurs locaux de l'habitat de se rencontrer. En 2008, les rencontres-débats porteront sur la forme, l'accessibilité et l'idéologie des logements et sur la négociation dans le cadre de la mise en oeuvre du PLH et du PLU compte tenu de SMS et des SDS.

2.5 | Le suivi de la qualité urbaine (guides, chartes,...)

- Assistance prescriptions urbaines et architecturales annexées à des CC

Il s'agit d'élaborations de prescriptions urbaines et architecturales annexées à des cahiers de cessions de terrains et participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement. Cela entre dans la mise en oeuvre des ambitions du PLH et du PLU.

- Assistance qualité urbaine et architecturale aux communes

Il s'agit des communes ayant conclu une convention cadre avec l'agence. Le programme de travail étant défini chaque année. Le calage du contenu pour 2008 concernant chaque commune est en cours.

Chapitre 3

Espaces publics

La déclinaison du projet urbain passe bien sûr par la composition des formes bâties et du rapport plein-vidé, mais elle passe également, et c'est l'un des grands enjeux de la périphérie urbaine, par la programmation d'espaces publics attractifs, bien composés et représentatifs d'une identité d'agglomération.

3.1 | Assistance pour l'insertion urbaine des TCSP

-Elaboration d'un dossier de concertation pour les extensions des TCSP.

3.2 | Programmation des espaces publics localisés

-Assistance opérationnelle pour l'aménagement du secteur Ravesies

3.3 | Aménagement des espaces publics

-Elaboration du plan d'accessibilité de la voirie

En application du décret de décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, ce plan doit être établi en décembre 2009. Son étude s'appuiera notamment sur une enquête auprès des associations représentatives des handicapés et une étude de l'accidentologie des piétons au regard de l'incidence de l'infrastructure.

Chapitre 4

Environnement, ressources naturelles et agricoles

La prise en compte des espaces naturels et agricoles comme partie intégrante du projet de territoire fait partie des grandes questions qui sont posées aux acteurs locaux dans les années à venir.

Déjà acquise dans d'autres pays d'Europe et en voie d'acquisition dans certaines grandes agglomérations françaises (Lyon, Lille...), cette culture de la fabrication de territoire « par ses grands vides » renvoie à une obligation de développement durable, celle de la prise en compte des ressources, autant qu'à une aspiration sociale profonde, celle de disposer de la proximité de l'élément naturel dans la ville.

Aujourd'hui scindée en deux types de compétences (le Département pour les espaces naturels et agricoles ruraux et les communes pour les espaces verts publics), l'ingénierie des espaces naturels est peu présente à l'échelle des agglomérations où se pose de plus en plus la question dans les périphéries.

En construisant un véritable partenariat sur cette question, l'a-urba doit contribuer à élargir le champ technique et institutionnel pour une véritable prise en compte de ce thème à l'échelle de la métropole girondine.

4.1 | Plan Climat

Initié par le Conseil Régional d'Aquitaine et soutenu par la Préfecture de Région d'Aquitaine et l'ADEME, le plan climat Régional est une démarche qui vise à définir la stratégie d'intervention de la région et de l'Etat en Aquitaine dans le cadre du changement climatique.

4.2 | Protection des espaces naturels et agricoles

Depuis la loi Développement des Territoires Ruraux (DTR) de février 2005 la protection des espaces naturels et agricoles fait l'objet d'une compétence départementale nouvelle. Sa mise en oeuvre en Gironde s'effectuera dans deux séries d'actions non obligatoirement successives :

- la mise en évidence des zones naturelles du département en situation de fragilité avec une priorisation d'intervention à définir ;
- la mise au point de projets sous-tendant la mise en place d'une protection avec dès 2008 la réalisation d'une ou deux expérimentations.

Dès lors, il s'agit de construire un diagnostic partagé sur les secteurs à forte pression, ces derniers pouvant être tout à la fois attribués à la proximité urbaine, aux projets d'infrastructures, à la qualité des occupations et des activités agricoles, à la fragilité des milieux naturels...

4.3 | Programmation des espaces naturels périurbains de la CUB

- Coulée verte Ouest : poursuite de l'étude de programmation d'un grand espace naturel périurbain d'agglomération.
- Parc des coteaux : assistance technique à la mise en oeuvre du projet.
- Etude de faisabilité pour la définition spatiale et réglementaire d'une ceinture verte d'agglomération.
- Zone maraîchère ouest

Chapitre 5 Déplacements et intermodalité

La définition d'un nouveau cadre de référence pour analyser les évolutions récentes de la demande de déplacements est indispensable à court et moyen terme, face à la profonde mutation qu'a connue l'agglomération, à la fois en terme d'offre en déplacements et de développement urbain.

C'est pourquoi l'un des grands chantiers de l'agence d'urbanisme à trois ans sera la préparation, puis l'analyse de la prochaine enquête ménages déplacements, programmée en 2008-2009. Celle-ci permettra à la fois d'alimenter la réflexion stratégique sur les déplacements à l'échelle métropolitaine (chapitre 1), mais également d'alimenter la réflexion sur les programmations à venir en matière de voiries et d'infrastructures.

5.0 | Pour rappel : poursuite de la démarche prospective transports 2020 (inscrite au Chapitre 0 - Prospective et dynamiques territoriales)

Par ailleurs de cette réflexion globale sur les déplacements seront issues les contributions aux Schémas de Déplacements de Proximité pour lesquels le Conseil Général de la Gironde souhaite faire appel aux financements du FEDER.

5.1 | Modélisation des déplacements et enquête ménages (CUB, SYSDAU, Conseil Régional, Conseil Général, MOSTRA)

L'objectif est de préparer une plate forme commune servant à la fois à référencer les modèles et à paramétrer la future enquête ménage.

5.2 | Etude prospective sur les effets et la fonction du pont J.J. Bosc (CUB)

5.3 | Réponse à l'appel à projets PUCA mobilité et ville durable

Cette démarche financée par le PUCA sera conduite en partenariat avec les villes de Karlsruhe et Coimbra.

5.4 | Assistance aux études de définition sur le tramway du Médoc (ex STOAB)

5.5 | Bilan LOTI de la première phase du tramway

La loi des transports intérieurs prévoit une évaluation de la mise en oeuvre et des effets de l'infrastructure, à partir d'une méthodologie prédéfinie. Le travail devra être abouti en 2008.

5.6 | Bilan des parcs relais

En 2007, un diagnostic a été réalisé sur les raisons du succès des parcs relais et sur les motivations de ses usagers.

L'année 2008 sera l'occasion de partager et de synthétiser les éléments de diagnostic pour imaginer à terme de nouvelles politiques du stationnement.

Chapitre 6 Economie et attractivité des territoires

L'analyse comparée des niveaux d'équipements qui fondent l'attractivité économique au sens large des territoires fait l'objet d'une demande croisée entre les différents partenaires de l'agence.

La notion d'équité territoriale, inscrite au cours du développement durable doit se traduire concrètement dans la réalité quotidienne et dépasser les antagonismes historiques urbain-rural ou centre ville banlieue.

Cette notion pour pouvoir passer au stade opérationnel doit être appuyée sur un minimum de doctrine en ce qui concerne la répartition des rôles entre les différents pôles urbains et ruraux en matière de services aux citoyens et aux activités en général.

C'est pourquoi, ces thèmes de travail devront particulièrement mobiliser l'agence pendant les prochaines années, en s'appuyant sur une analyse approfondie de l'état des territoires en matière de service, de desserte, d'attractivité d'emploi.

6.1 | Urbanisme commercial

L'objet de cette ligne du programme est de disposer d'analyses comparatives ou prospectives sur l'appareil commercial et son évolution en le spécifiant par rapport à d'autres agglomérations, aux modes de vie et de consommation, aux commerces de centre-ville et de périphérie ainsi que les différents modes de distribution.

Ces enseignements permettront d'alimenter les réflexions et travaux de la conférence permanente de l'urbanisme commercial.

6.2 | Le portail de l'action économique de l'agglomération et de la Gironde

Les partenaires du site des zones d'activités de la CUB et de la Gironde ont unanimement souhaité l'évolution de ce site vers un Extranet commun aux acteurs économiques girondins. Celui-ci doit être conçu comme un espace coopératif d'échange réciproques d'informations à partir de la colonne vertébrale que représente la base de données des disponibilités foncières dans les zones économiques sous statut.

6.3 | Bordeaux Aéroport

En 2008 il s'agit de mettre en oeuvre les préconisations du plan-guide.

6.4 | Préparation à la participation au MIPIM et SIMI 2008

Le MIPIM est le plus important forum mondial des acteurs de l'immobilier professionnel. La Communauté Urbaine, la Chambre de Commerce, le BRA et les professionnels de l'immobilier animent de concert un stand de l'agglomération bordelaise pour lequel l'a-urba assure des productions spécifiques. Le SIMI reproduit à une échelle plus nationale un schéma identique.

6.5 | Développement d'un pôle chimie-logistique sur la presqu'île d'Ambès

Il s'agit d'élaborer un plan-guide d'aménagement d'un pôle dédié à la chimie et à la logistique.

6.6 |Ecoparc de Blanquefort

Il s'agit également d'élaborer un plan-guide d'aménagement pour l'extension Nord de la ZAC.

6.7 |Etude d'implantation du nouveau site du FRAC

Le futur site du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) doit faire l'objet d'une étude de sites d'accueil potentiels dont l'analyse doit s'effectuer en rapport avec les enjeux d'attractivité et de développement d'activités tertiaires.

6.8 |Route des lasers

Après la réalisation en 2007 d'un diagnostic économique du territoire et du lancement d'une enquête relative à la filière optique laser auprès des acteurs publics et privés, l'année 2008 sera celle de la mise au point d'un projet partagé de développement, outil dont l'absence a été particulièrement mise en avant lors de la première phase.

Chapitre 7

Cohésion urbaine et renouvellement des quartiers

La nouvelle organisation de la mission d'agglomération de la politique de la ville s'est mise en place durant l'année 2007 avec une nouvelle répartition des rôles entre l'Etat, la Communauté Urbaine et le Département de la Gironde. Outre une approche interne aux quartiers concernés, c'est bien la question de leur intégration dans le projet d'agglomération qui est visé.

7.1 | Soutien à l'animation « politique de la ville » de la CUB

Après le soutien apporté à l'élaboration du dossier de candidature de l'appel à projet « FEDER – politique de la ville », il s'agit d'accompagner la CUB dans la mise en place de son partenariat politique de la ville avec les communes. L'a-urba appuiera la CUB pour le travail avec les acteurs de la politique de la ville sur les thématiques urbaines, sociales, éducatives, formations, santé,...

7.2 | Actualisation du plan guide du GPV

Le Guide de programmation du GPV de 2004 a été actualisé en 2005. En 2008, il convient de reprendre l'avancement des projets au regard de l'objectif de densification de l'offre résidentielle et dans le cadre du projet de l'agglomération (PLU, PLH).

Chapitre 8

Habitat et évolutions sociales

L'année 2007 a permis de finaliser la mise en conformité du PLH de 2001 et de promouvoir une démarche de territorialisation relayée dans le PLU communautaire.

En Gironde a été fondé un véritable partenariat sur ces questions, face à une crise du logement qui concerne tous les territoires. Pour autant, l'analyse prospective vers les besoins actuels et futurs doit être poursuivie et affinée puisque la prochaine décennie va probablement constituer une époque charnière pour le territoire girondin : héliotropisme, accroissement de la population, vieillissement démographique...

Constituant l'un des grands territoires encore non saturé de l'ouest de l'Europe, la Gironde et l'Aquitaine restent aujourd'hui très attractifs en matière de qualité de vie, de niveau d'équipements, de prix du foncier... Comment préparer aujourd'hui les stratégies de demain pour pérenniser les équilibres ? Quelles incidences sur les politiques publiques et la veille foncière ?

8.1 | Mise en oeuvre du Programme local de l'habitat

La mise en œuvre du PLH repose sur une architecture de réunions (comités techniques et de pilotage du PLH, les petits déjeuners des élus...) et de notes en interaction permanente avec les services de la CUB. Ce cadre de travail prépare le cadre favorable à la révision du PLH qui surviendra à moyen terme.

8.2 | Les besoins en logements de la CUB et des territoires partenaires

Pour le présent programme de travail est visée la réalisation du diagnostic sous les angles démographiques et marché de l'habitat et d'un volet prospectif incluant l'analyse des besoins endogènes du territoire et une projection des besoins en logements à l'horizon 2010-2015 et 2030.

8.3 | Appui pour la politique départementale de l'habitat

En 2008, le conseil général et l'Etat, souhaitent pouvoir disposer d'une vision claire et territorialisée des enjeux de l'habitat dans le département. Cette approche tiendra notamment compte des documents et démarches existants (PLH et SCOT) et abordera entre autre, les questions de franges péri urbaines et des pressions exercées par le territoire.

8.4 | Habitat et longévité

La longévité humaine comme condition générale d'évolution de la société d'une part, l'accessibilité de la ville et du bâti pour tous, d'autre part, sont les deux aspects d'une même mutation à intégrer dans les documents d'urbanisme du XXI^e siècle, d'autant plus que la loi du 11 février 2005 relaye très largement cette préoccupation. L'agence d'urbanisme de Bordeaux métropole, à l'instar de celle de plusieurs autres grandes agglomérations, se propose d'être la cheville ouvrière d'une telle transformation des savoir-faire techniques et humains pour que puisse se concevoir une ville multi-âge sans discrimination générationnelle ni éviction des habitants les plus fragiles physiquement ou mentalement.

Chapitre 9 Observation et veille urbaine

Au regard de l'évolution des années récentes, les « consommateurs » d'observation sont appelés à se multiplier et de surcroît à augmenter notablement leur niveau d'exigence. Ce constat brutal mais tout à fait révélateur de l'état actuel des demandes doit être confronté à la non moins exigeante demande d'efficacité accrue des dépenses publiques.

Le dispositif d'observation devra être en mesure de faire face à des demandes concernant des territoires plus larges tout en étant plus précis. D'autre part l'exigence d'évaluation des politiques publiques implique de pouvoir disposer de la base de faits objective pour y travailler sereinement.

Ces quelques constats illustrent le saut qualitatif et quantitatif que le système local d'observation doit être en mesure d'effectuer dans la période des 3 années à venir. Pour ce faire un développement réel de la mutualisation des efforts des différents acteurs publics est une condition indispensable mais non suffisante.

L'amélioration de la qualité des données mises à disposition des décideurs implique une meilleure mobilisation de celles-ci, à des fréquences supérieures et dans des délais diminués.

Ces objectifs ambitieux nécessitent une adhésion plus résolue et plus réfléchie des producteurs d'information dans les différentes institutions publiques. Pour que l'adhésion soit réelle, une meilleure compréhension de l'usage qui est fait des contributions paraît indispensable. C'est à dire qu'un véritable management des circuits de production des données au sein des institutions publiques consommatrices mais aussi productrices de données doit être mené.

Ces conclusions sont issues de la réunion du comité des observatoires de l'a-urba et des groupes de travail spécialisés réunis depuis. Elles définissent clairement les priorités pour les 3 années à venir.

Sous réserve des évolutions citées plus haut, ces discussions ont également positionné le système d'observation de l'a-urba dans un partenariat plus large et plus étendu.

Outre les deux éléments de contexte déjà cités : mutualisation des données et formation/sensibilisation des producteurs d'information, l'accent sera mis tout particulièrement sur le lancement de l'observatoire de la croissance urbaine et de sa composante majeure, l'occupation du sol ainsi que son évolution.

La nouvelle organisation des tâches au sein de l'Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise (OIE) implique une participation plus large des équipes de l'a-urba. Par ailleurs cette démarche conjointe des acteurs publics et privés apparaît particulièrement pertinente aux intervenants du marché du logement.

Une extension au niveau départemental des réflexions et analyses basées sur l'enquête de commercialisation des logements neufs (ECLN) constitue une première étape d'évolution.

Bien entendu la pérennité de la mise à jour des différentes bases de données sera effectuée.

9.1 | Habitat

– Plateforme de l'habitat

Il s'agit d'élaborer un suivi de la situation de l'habitat pour animer et nourrir les mises en œuvre des politiques de l'habitat des territoires.

Pour la CUB, il y a lieu de :

– faire vivre des tableaux de bord des actions du PLH mises en œuvre, individualisées par registres d'action et par territoires ;

- assurer une veille prospective des marchés fonciers et immobiliers, la production de l'offre ;
- mesurer l'impact des mesures mise en oeuvre et de la réactivité du pilotage de l'action locale ;
- communiquer avec les différents publics de l'habitat et en 2008 plus précisément la publication de *Lettres de l'habitat*.

C'est aussi l'outil d'animation et de mise en oeuvre du PLH communautaire.

Pour le Conseil Général, après la préfiguration réalisée pendant l'année 2007 le début de l'année 2008 verra la réalisation de la première édition de l'observatoire. Comme en 2007 les données des différents territoires seront consolidées dans une plateforme habitat, lieu d'échange et d'analyse partagée sur les marchés locaux et les PLH existants, en cours ou à venir de la Gironde.

- Observatoire du GPV

L'observation des effets du renouvellement urbain pour les quatre communes du GPV passe non seulement par celle de la structure du parc de logements mais également par celle d'éléments socio-économiques (chômage, emploi, migrations résidentielles...) qui sont actualisées chaque année depuis 2005.

- Enquête « loyer »

Observer les loyers d'habitation du parc privé dans l'agglomération bordelaise, à travers l'enquête annuelle réalisée pour l'Etat sur l'évolution des valeurs locatives dans 11 villes de province. A l'échelle du département de la Gironde comme toutes les années depuis 2005, elle est complétée par une enquête à dire d'experts.

Issue de la loi de juillet 1989 faisant obligation au gouvernement de déposer tous les deux ans devant l'Assemblée un rapport sur l'évolution annuelle des loyers dans le parc privé, il s'agit ici de la mise à jour annuelle permettant de visualiser le niveau général des loyers, leur évolution... et pour l'agglomération, les tendances globales, y compris au regard des autres villes françaises.

9.2 | Immobilier et foncier

- Observatoire de l'immobilier et du foncier

Il regroupe pour le foncier des informations sur la structure foncière, sur des éléments du marché ; pour le logement des données sur la construction, les prix, les volumes de vente, les tailles et types de logements... ; pour l'immobilier d'entreprise des informations sur le parc, le stock, les flux, les prix.

- Observatoire des parcs et zones d'activités (confer l'action 6.2. Le portail de l'action économique de l'agglomération et de la Gironde)

- Observatoire du Commerce

La Communauté Urbaine (CUB), la Chambre d'Industrie et du Commerce de Bordeaux (CCIB) et l'a-urba ont décidé de se doter d'un outil commun d'analyse de l'équipement commercial de l'agglomération à partir d'un suivi de l'offre et de la demande.

9.3 | Environnement et risques

- Observatoire de l'environnement et des risques

L'année 2008 sera celle de la publication de l'état initial de l'environnement qui permettra, tout à la fois, d'évaluer la réalisation des objectifs de la charte commu-

nautaire de l'environnement et d'élaborer un référentiel d'indicateurs environnementaux pour les différentes politiques publiques développées.

9.4 | Déplacements

- Observatoire des déplacements

Il regroupe les observatoires des effets du PDU, des effets du Tramway, tant du point de vue de l'impact urbain que des déplacements et l'observatoire du stationnement payant en surface et en ouvrage.

9.5 | Evolution du développement urbain

- Observatoire de la croissance urbaine

A partir des indicateurs définis en 2005 et 2006, il consiste à suivre annuellement le développement quantitatif et qualitatif de l'urbanisation sur l'ensemble du territoire girondin. Les informations seront restituées à différentes échelles de territoire.

- Observatoire de la COBAS

C'est l'assistance à la mise en œuvre de l'Observatoire des politiques urbaines de la COBAS. Cela se traduit par la conception et production des bases de données. Ces bases, par la suite seront intégrées à un progiciel de gestion de base de données homogène et facilement actualisable.

9.6 | Diverses bases de données et MOS

Ce paragraphe regroupe toutes les actions générales aux observatoires dont une bonne part pour l'animation du réseau d'acteurs et les développements méthodologiques ainsi que le suivi du mode d'occupation du sol (MOS).

En 2008 la réalisation concertée avec les différents acteurs d'un répertoire des données des territoires de la Gironde, sur la base d'un Extranet réalisé dans le cadre du programme sera poursuivie.

Cet investissement ne saurait bien entendu faire l'économie d'un ré-examen des observatoires actuels sous l'angle de la pertinence de leur réponse à la demande formulée explicitement des utilisateurs de leurs informations, des processus d'élaboration de ceux-ci ainsi que des voies et moyens d'information utilisées.

Chapitre 10

Communication et valorisation des politiques urbaines

10.1 | Centre de documentation

La valorisation s'effectue au travers d'un centre de documentation qui gère une activité pérenne de constitution, de maintenance et de mise à disposition du fond documentaire, d'un accueil et une information des professionnels et partenaires.

10.2 | Conférences et voyages pédagogiques

Poursuite du cycle de conférences engagées en 2007. Le thème de la « ville durable » sera proposé pour animer cette action en 2008.

10.3 | Publications

Plusieurs ouvrages de Complexité sont à l'étude : programmation des espaces publics, graphisme et représentation des projets d'urbanisme, étalement urbain.

10.4 | Accueil et information des professionnels et partenaires

C'est la mise à disposition des partenaires de l'urba et du public du fonds documentaire et des ressources que représentent l'équipe d'études, les réseaux d'information locaux et nationaux, le réseau des agences d'urbanisme.

10.5 | Coopération internationale

Sont d'ores et déjà concernées trois actions :

- la coopération avec la Communauté Urbaine de Casablanca au Maroc en appui de la CUB ;
- la coopération avec le Venezuela et les villes de Caroni et de Mérida en appui de la CUB et du Ministère des Affaires Etrangères ;
- la participation au consortium Ecosoen sur les stratégies urbaines avec la ville de Bilbao en appui de la CUB.

Projet du Programme de Travail Partenarial 2008
Version du mercredi 5 décembre 2007

Suivi par

Chef de projet

B08 : Programme de travail mutualisé pour 2008		Suivi par	CdP
B08.00 : Mission - Prospective et dynamiques métropolitaines			
08B01 : Stratégie mobilité et déplacements 2020 / Contribution au SRIT		JBR	CM
08B02 : Accompagner la croissance urbaine dans l'espace girondin		JBR	MG
08B03 : Poursuite des travaux de veille active sur la démographie (démarche engagée avec l'IEDUB)		SR	SM
08B04 : Préparation de réflexions thématiques sur l'avenir des territoires		SR	JCC
08B05 : Attractivité économique des territoires : analyse comparée du niveau d'équipement et des services		SR	RL
08B06 : Modélisation démographie scolaire - Evaluation des besoins scolaires		SR	PC
TOTAL 0			
B08.01 : Mission - : Planification et stratégies territoriales			
B08.01.1 : Accompagner la mise en œuvre du SCOT de l'aire métropolitaine			
08B111 : Lancer les études d'élaboration du SCOT sur l'aire métropolitaine		JBR	JCC
B08.01.2 : Le Plan local d'urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux			
08B121 : Evolution du PLU (lancement d'une modification et/ou révision)		JBR	SL
08B122 : Révision simplifiée du PLU		JBR	SL
08B123 : Suivi du PLU approuvé - Journées d'échanges avec les communes		JBR	CLC
08B124 : Suivi du PLU approuvé - Elaboration de la doctrine et conseils aux professionnels		JBR	CLC
08B125 : Suivi du PLU approuvé - Assistance contentieux		JBR	SL
08B126 : Mises à jour et mise en compatibilité du PLU		JBR	SL
08B127 : Adaptation du règlement stationnement du cadre réglementaire du PLU		JBR	SL
08B128 : Intégration du projet "Ville de pierre" dans le PLU		JBR	SL
B08.01.3 : Les schémas de référence spécifiques			
08B131 : Poursuite du suivi Projet de territoire GPV - Rive droite - 2008-2018		JBR	PLC
08B132 : Etude de cohérence Bordeaux Saint-Jean Belcier		JBR	PLC
08B133 : Bordeaux-Cenon-Floirac- Plaine Rive Droite secteurs Sud		JBR	MPB
08B133 : Bordeaux-Cenon-Lormont- Plaine Rive Droite secteurs Nord		JBR	MPB
08B134 : Domaine Universitaire - Logistique & Assistance suivi qualité urbaine		JBR	ND
08B135 : Mérignac Soleil - Hippodrome Chemin Long		JBR	PLC
08B136 : Mérignac Technowest aéroport		JBR	ND
08B137 : Bordeaux Nord - Actualisation du plan guide		JBR	RD
08B138 : Bègles 2015 (CUB)		JBR	PLC
B08.01.4 : Les études territoriales			
08B141 : Modèles et formes spatiales de la croissance urbaine en Gironde		JBR	CLC
08B142 : Fargues Saint Hilaire		JBR	SL
TOTAL 1			

B08 : Programme de travail mutualisé pour 2008		Suivi par	CdP
B08.02 : Mission - Projets d'aménagement et qualité urbaine			
B08.02.1 : Les études préalables			
	08B211 : Bordeaux Mériadeck	JBR	SL
	08B212 : Bordeaux les Aubiers Sud / Cracovie - Petit Bruges	JBR	PLC
	08B213 : Bègles - Route de Toulouse TerreSud	JBR	JB
	08B214 : Frange Faisceau ferroviaire Cenon Floirac - Phase 2	JBR	JB
	08B215 : Blanquefort quartier de la gare - Andrian Port du Roy	JBR	PLC
	08B216 : Insertion urbaine et paysagère des act.éco.sur le site de Bioparc - Cahier des charges	JBR	ND
	08B217 : Reconversion du site de l'Ecole de Management de Talence (finalisation étude 2007)	JBR	ND
B08.02.2 : Les études pré-opérationnelles			
	08B221 : ZAC de Blanquefort Centre Ville	JBR	PLC
	08B222 : Ravesie multi sites	JBR	MPB
	08B223 : Le Bouscat Centre Ville	JBR	ND
B08.02.3 : Les études de programmation réglementaire et opérationnelle			
	B07.02.3.1 : Secteur presqu'île d'Ambès		
	08B2311 : Ambarès [1AU]	JBR	VS
	08B2312 : Ambès [1AU]	JBR	VS
	08B2313 : Bassens centre ville et secteur de la gare	JBR	VS
B07.02.3.2 : Secteur Rive droite			
	08B2321 : Floirac Dulong	JBR	MPB
	08B2322 : Lormont Lisssandre	JBR	MG
B07.02.3.3 : Secteur Sud			
	08B2331 : Bègles - Villenave d'Ornon - Terresud-Pagès	JBR	JB
	08B2332 : Bègles - Entrée de ville Tartifume	JBR	JB
B07.02.3.4 : Secteur Sud-Ouest			
	08B2341 : Mérignac - Pichey - Phase 2	JBR	JB
	08B2342 : Recomposition des franges urbaines Marne Mérignac - phase 2	JBR	JB
	08B2343 : Mérignac - Capeyron	JBR	JB
	08B2344 : Mérignac - Roland Garros	JBR	JB
	08B2345 : Mérignac - Nord VDO	JBR	JB
	08B2346 : Pessac - Mérignac - Entrée de ville Biopôle	JBR	JB
	08B2347 : Pessac Alouette - Xavier Arnozan	JBR	CLC
	08B2348 : Pessac Toctoucau [1AU]	JBR	CLC
	08B2349 : Pessac Chappement Lucildo	JBR	CLC
	08B234A : Pessac études du quartiers Pins Vert	JBR	CLC
	08B234B : Pessac - L.123-1-7	JBR	CLC
B07.02.3.5 : Secteur Ouest			
	08B2351 : Eysines - Le Haillan - Le Pinsan - Bel Air	JBR	PL
	08B2352 : Eysines - Le Haillan - Le Taillan Médoc - Cantinolle	JBR	PL
	08B2353 : Le Haillan - Saint Médard en Jalles - Hustin - Bosc	JBR	PL
	08B2354 : Le Taillan Médoc - Développement du centre bourg	JBR	PL
	08B2355 : Saint Médard en Jalles - Sud Issac	JBR	SL
B07.02.3.6 : Secteur Nord-Ouest			
	08B2361 : Parempuyre - Valorisation des cœurs d'îlots	JBR	PL
	08B2362 : Parempuyre - Zone 2AU de Fontanieu	JBR	PL
B07.02.3.7 : Secteur Bordeaux			
B08.02.4 : Autres actions complémentaires			
	08B241 : Guide de programmation des logements	JBR	AGER
	08B242 : Club Partenaires Public Privé (PPP)	JBR	AGER
	08B243 : Finalisation des études de secteurs 2007	JBR	SL

B08 : Programme de travail mutualisé pour 2008		Suivi par	CdP
B08.02.5 : Le suivi de la qualité urbaine (guides, chartes,....)			
	08B251 : Assistance prescriptions urbaines et architecturales aux projets communautaires	JBR	PLC
	08B252 : Guide de qualité urbaine et d'aménagement durable de la CUB	JBR	PLC
	08B253 : Assistance directe aux communes CUB	JBR	CLC
TOTAL 2			
B08.03 : Mission - Espaces publics			
B08.03.1 : Assistance pour l'insertion urbaine des TCSP			
	08B31 : Elaboration du dossier de concertation pour les extensions du TCSP	JBR	CG
B08.03.2 : Programmation des espaces publics localisés			
	08B321 : Assistance programmation urbaine (Libération, Bas Carriet...)	JBR	ND
	08B322 : Assistance opérationnelle pour l'aménagement du secteur Ravesies	JBR	ND
B08.03.3 : Espaces emblématiques			
B08.03.4 : Aménagement des espaces publics			
	08B341 : Elaboration du plan d'accessibilité de la voirie	JBR	ND
TOTAL 3			
B08.04 : Mission - Environnement, ressources agricoles et naturelles, développement durable			
B08.4.1 : Environnement et urbanisme			
	08B411 : Plan climat	JBR	CG
B08.4.2 : Espaces Naturels			
	08B421 : Protection des espaces naturels et agricoles	JBR	JCC
B08.4.3 : Programmation des espaces naturels périurbains			
	08B411 : Coulée verte - Mérignac - Pessac - Sud VDO	JBR	JCC
	08B412 : Parc des Coteaux : assistance à la mise en œuvre du projet	JBR	VS
	08B413 : Etude de faisabilité pour la définition spatiale et réglementaire d'une ceinture verte d'agglomération.	JBR	VS
	08B414 : Zone maraîchère ouest	JBR	VS
TOTAL 4			
B08.05 : Mission - Déplacements et inter modalités			
	08B51 : Réactualisation MOSTRA - Modélisation des déplacements	SR	PC
	08B52 : Enquête ménage	SR	VD
	08B53 : Etude prospective sur les effets et la fonction du pont J.J. Bosc (CUB)	JBR	VD
	08B54 : Réponse à l'appel à projets PUCA mobilité et ville durable	JBR	CM
	08B55 : Assistance aux études de définition sur le tramway du Médoc (ex STOAB)	JBR	CG
	08B56 : Bilan LOTI de la première phase du tramway	JBR	VD
	08B57 : Bilan des parc relais	JBR	DN
TOTAL 5			
B08.06 : Mission - Économie et attractivité des territoires			
	08B61 : Urbanisme commercial	SR	RL
	08B62 : Portail de l'action économique de l'agglomération et de la Gironde	SR	RL
	08B63 : Préparation à la Participation du MIPIM et SIMI 2008	SR	RL
	08B64 : Développement d'un pôle chimie-logistique sur la presqu'île d'Ambès	JBR	RL
	08B65 : Ecoparc de Blanquefort	SR	ND
	08B66 : Etude d'implantation du nouveau site du FRAC	JBR	RD
	08B67 : Route des lasers - Projet partagé de développement	JBR	RL
TOTAL 6			
B08.07 : Mission - Cohésion urbaine et renouvellement des quartiers			
	08B71 : Soutien à l'animation « politique de la Ville » de la CUB	SR	AGER
	08B72 : Programmation habitat sur les territoire du GPV	SR	ACH
TOTAL 7			

B08 : Programme de travail mutualisé pour 2008		Suivi par	CdP
B08.08 : Mission - Habitat et évolutions sociales			
	08B81 : Mise en oeuvre du Programme local de l'habitat	JBR	ACH
	08B82 : Les besoins en logements de la CUB et des territoires partenaires	JRB	SM
	08B83 : Appui pour la politique départementale de l'habitat	JRB	SM
B08.08.4 : Approches thématiques de l'habitat			
	08B841 : Habitat et longévité	SR	MCB
TOTAL 8			
B08.09 : Mission - Observation et veille urbaine			
B08.0.9.1 : Habitat			
	08B911 : Plateforme partenariale de l'Habitat	SR	GM
	08B912 : Observatoire GPV	SR	AGER
	08B913 : Enquête loyers territoire de la CUB	SR	HF
	08B914 : Enquête loyers - Extension départementale	SR	HF
B08.09.2 : Immobilier et Foncier			
	08B921 : Atelier foncier	SR	RL
	08B922 : Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise (OIE)	SR	RL
	08B923 : Observatoire immobilier de l'habitat	SR	RL
	08B924 : Analyse et évolution des parcs et zones d'activités de la Gironde	SR	RL
	08B925 : Observatoire du Commerce	SR	RL
B08.09.3 : Environnement et Risques			
	08B931 : Observatoire de l'environnement	SR	AG
	08B932 : Recensement des zones à risques (sols pollués)	SR	AG
B08.09.4 : Déplacements			
	08B941 : Observatoire des effets du PDU	SR	SC
	08B942 : Observatoire des effets du tramway	SR	SC
	08B943 : Observatoire du stationnement	SR	SC
B08.09.5 : Evolution du développement urbain			
	08B951 : Observatoire de la croissance urbaine	SR	VB
	08B952 : Observatoire de la COBAS (poursuite de l'action engagée en 2007)	SR	RL
B08.09.6 : Diverses bases de données et MOS			
	08B961 : Divers observatoires et liens SIG	SR	RL
	08B962 : Mise à jour et compléments MOS - Occupation du sol	SR	RL
	08B963 : Répertoire des données de la Gironde	SR	RL
	08B964 : Démarche qualité des données	SR	RL
	08B965 : Intranet tableau de bord d'agglomération	SR	NG
TOTAL 9			
B08.A : Mission - Communication et valorisation des politiques urbaines			
	08BA1 : Centre de documentation	SR	AB
	08BA2 : Conférences et voyages pédagogiques	JBR	NG
	08BA3 : Evènementiels - MIPIM (2008).....	FC	NG
	08BA4 : Accueil et information des professionnels et partenaires	FC	NG
	08BA5 : Publications et éditions	FC	NG
	08BA6 : Ecosoen - Relation Bordeaux Bilbao - Participation au consortium sur les stratégies urbaines	FC	ACH
	08BA7 : Mise à jour des cahiers des projets communautaires	JBR	SL
TOTAL 10a			
B08.B : Mission - Expertises - Conseils			
	08BB1 : Avis, expertise, conseil, ass technique services CUB	JBR	JBR
	08BB2 : Avis, expertise, conseil, ass. technique à la DG - CUB	FC	FC
	08BB3 : Avis expertises auprès des services de l'Etat	JBR	JBR
	08BB4 : Coopération internationale	FC	ND